JE DEVELOPPE MON EXPERIENCE EN FRANCE

Vous souhaitez mettre une année à profit pour vivre des situations professionnelles, citoyennes, sociales... ?

Voici quelques dispositifs nationaux qui pourraient vous permettre d'enrichir votre parcours et valoriser votre dossier pour de prochaines candidatures.

TRAVAILLER

Consulter les offres auprès des organismes suivants :

- ▶ APEC diffuse des offres et accompagne les cadres, jeunes diplômés dans la recherche d'un emploi : https://www.apec.fr
- POLE EMPLOI diffuse des offres et accompagne les jeunes de − 26 ans dans la cadre de son dispositif « Accompagnement intensif des jeunes » https://www.pole-emploi.fr/region/nouvelle-aquitaine/candidat/accompagnements/accompagnement-intensif-des-jeun.html
- ▶ APECITA accompagne et diffuse des offres d'emploi des filières agricoles, Agroalimentaires, et Environnementales : https://www.apecita.com/
- FONCTION PUBLIQUE diffuse les offres CDD, alternance, tout niveau d'études des 3 versants de la fonction publique : Hospitalière, d'état, et Territoriale. https://place-emploi-public.gouv.fr/nos-offres/

DISPOSITIFS POUR ALLER PLUS LOIN:

- 1 jeune 1 solution Ce dispositif 1 jeune 1 solution est là pour vous guider selon vos besoins. https://www.1jeune1solution.gouv.fr/
- Le Mentorat pourquoi pas ?

Des professionnels bénévoles se proposent d'être ton **Mentor pour vous accompagner** dans la réussite de votre parcours :

- Association NQT pour les étudiants Bac + 3 : www.nqt.fr
- EGEE www.asso.fr

Mise à jour du document : juillet 2023

Document réalisé par les chargées d'orientation et d'insertion professionnelles et documentalistes du SCUIO-IP de l'Université Toulouse III Paul Sabatier

ETRE BENEVOLE

Le Bénévolat est un moyen de s'impliquer socialement, de porter et partager des valeurs. Il n'y a pas de rémunération. Plusieurs organismes peuvent vous accompagner dans votre engagement :

- Tous bénévoles https://www.tousbenevoles.org/
- Je veux aider https://www.jeveuxaider.gouv.fr/
- Jeunes bénévoles https://www.jeuneetbenevole.org/

ENGAGEMENT CITOYEN- SERVICE CIVIQUE-

Une mission dans le cadre d'un service Civique permet de vivre des missions de citoyenneté auprès d'associations ou d'organismes publics. Une indemnité peut être versée (montant variable selon les dispositifs).

- Le service civique propose des missions de 6 à 12 mois 10 domaines d'intervention possible (de l'éducation à la solidarité. https://www.service-civique.gouv.fr/
- Le Volontariat Territorial en Administration propose un cdd de 12 à 18 mois en collectivité territoriale rurale pour des jeunes diplômés. www.vta.anct.gouv.fr
- Volontariat Territorial en Entreprise et « Entreprise Vert » propose des CDD ou CDI ou Alternance 12 mois minimum pour des jeunes diplômés. https://www.vte-france.fr/
- Volontariat Territorial en Entreprise VERT https://www.vte-france.fr/aide-vte-vert/

ENTREPRENDRE

Vous envisagez de créer votre propre structure, de créer un projet innovant ? Pour vous guider, n'hésitez pas à contacter :

- LE CATALYSEUR https://www.univ-tlse3.fr/le-catalyseur-tiers-lieu
- CCI -Chambre de Commerce et d'Industrie de votre département https://www.cci.fr/ressources/creation-dentreprise/accompagnement-et-aides